



C'EST HISTORIQUE !

Plus de 100 adhérents au Syndicat CGT du Cnam

Osez la CGT !

Connaître ses droits, son statut, les perspectives de sa carrière, les concours, les actions de formation continue : c'est (et ce doit être) la préoccupation de chacun d'entre vous au Cnam.

Il n'est pas toujours facile de trouver les réponses.

Il n'est pas toujours facile de se défendre en cas de problème personnel.

Etre syndiqué, c'est un droit !

C'est aussi être informé et ne pas être seul.

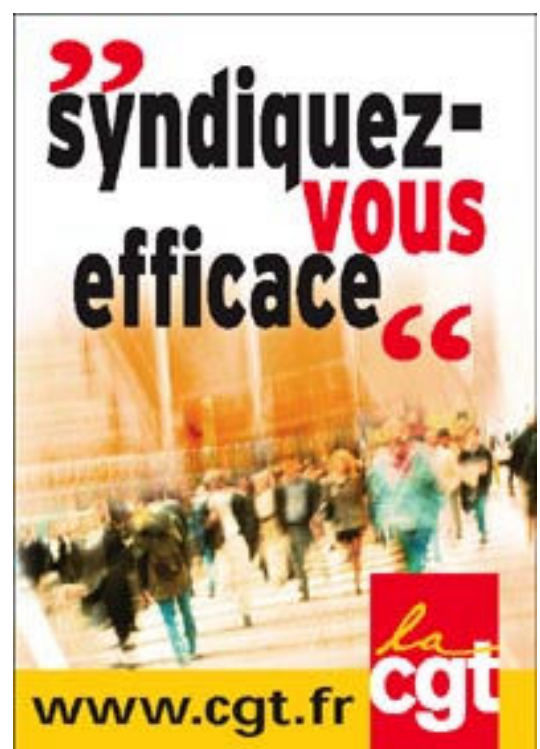
Le Syndicat FERC-SUP CGT du CNAM, première organisation syndicale du CNAM, est à l'écoute des personnels (quel que soit leur statut) ; pour cela, il dispose d'une documentation actualisée en permanence sur la gestion des carrières.

Outre nos interventions sur les problèmes individuels et collectifs, le syndicat fait un effort particulier et constant d'information qui se traduit par la diffusion régulière de documents à chaque syndiqué (textes officiels, ouverture de concours, vie de l'établissement, compte-rendu, information consommateur) et par des rencontres (réunions mensuelles) mises à profit pour prolonger l'information et la préciser. Chacun s'y exprime librement, fait part de ses problèmes et s'enrichit des expériences des autres.

Parallèlement à tout cela, le rôle actif tenu par le syndicat dans la défense des intérêts des personnels devrait en faire un interlocuteur reconnu de l'Administratrice Générale, de la Secrétaire Générale, des Chefs de service.

L'action syndicale trouve également sa place au sein des instances du Cnam. Par les sièges dont il dispose, le syndicat représente les personnels, se fait l'écho de leurs problèmes et fait valoir leurs intérêts, exemples : Défense du Service Public et de l'EMPLOI PUBLIC, gestion des personnels (avancement, mutation...), programme de formation continue, interventions sur les conditions de travail, création de postes, action sociale, droits sociaux des hors statuts, accueil des nouveaux arrivants au Cnam.

Notre objectif constant est d'agir pour la défense des intérêts matériels et moraux des personnels sous tous leurs aspects : statuts, protection sociale, traitement, retraite. Il est clair que pour être efficace dans tous ces domaines, l'action du syndicat doit pouvoir s'appuyer sur les personnels eux-mêmes, sur les besoins qu'ils expriment et les revendications qui sont les leurs.



Notre syndicat intervient

✓ Pour peser sur les orientations et l'avenir du CNAM et pour défendre ses missions de service public

- **pour que la réforme des statuts du CNAM aboutisse** : le CNAM est doté de statuts archaïques qui privilégient le corps des professeurs titulaires de chaire, membres de droit du CP. Ses instances sont anti-démocratiques et lourdes, elles minimisent la représentativité des personnels et ne favorisent pas le débat et l'intervention des personnels dans les choix de l'établissement. La crise actuelle montre que le Cnam doit se doter de nouvelles structures pour permettre un réel débat et une analyse sur son avenir.
- **pour s'opposer à la réforme du Cnam** qui vise à faire répondre les formations du CNAM à des critères de rentabilité, de valeur marchande, d'impératifs d'autofinancement et d'adaptation aux seuls besoins des entreprises.
- **Pour défendre le principe d'une formation diplômante** ouverte à tous et à des coûts raisonnables et **pour défendre le principe du HTO**, garantie de la promotion supérieure libre du travail et de la formation à l'initiative de l'individu.
- **pour obtenir auprès du Ministère les moyens nécessaires au bon fonctionnement et au développement des missions du Conservatoire.**
- **pour l'organisation d'états généraux sur l'avenir du Cnam et sa place dans la formation des salariés.**
- **pour défendre la recherche publique.**
- **contre la privatisation de certaines activités du CNAM** comme l'entretien et le nettoyage, le gardiennage, l'informatique...

✓ Pour améliorer les conditions de vie et de travail des personnels du CNAM

- **pour que le CNAM obtienne des créations d'emploi** qui permettront de faire disparaître la précarité, de débloquent les carrières des personnels et de lutter contre le sous-classement, d'obtenir une vraie réduction du temps de travail sans intensification du travail, d'améliorer l'organisation et les conditions de travail. Nous devons tenter d'enrayer la politique de gel de l'emploi public que subit le CNAM et qui conduit la Direction à mettre en place une politique de ressources humaines dont les maîtres mots sont notation-évaluation, redéploiement, mutualisation des moyens, rentabilité et restructurations aveugles.
- **pour le maintien de tous les agents non titulaires et un véritable plan de titularisation** : la CGT demande le maintien de tous les précaires du CNAM jusqu'à ce qu'une solution de titularisation soit trouvée, l'arrêt de l'embauche de contractuels et la création d'emplois publics pour répondre aux besoins. Elle exige que les organisations syndicales aient accès à toute l'information concernant ce dossier.
- **pour le retrait de la réforme notation – évaluation des personnels**
- **pour la transparence sur le dossier de la délocalisation de certains secteurs du CNAM à Saint-Denis**, pour que les souhaits des personnels soient respectés et les moyens en personnels et en locaux correspondent aux besoins.
- **pour que les organisations syndicales soient reconnues comme de véritables interlocuteurs et pour l'extension des droits syndicaux.** Dans ce sens, la CGT a revendiqué et obtenu la création d'un comité technique paritaire (CTP) local.

L'envergure d'un syndicat dépend notamment de sa véritable implantation dans le tissu social interprofessionnel (Secteur Public et Secteur Privé). Le syndicat FERC-SUP CGT du Cnam dépend du secteur Enseignement Supérieur de la Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture et il est rattaché à l'Union Locale CGT du 3^{ème} arrondissement et également à l'Union Départementale CGT de Paris.

Un syndicalisme fort, c'est le gage d'un dialogue social constructif et fructueux, c'est le maintien de la cohésion sociale, c'est le rejet de l'individualisme dans lequel on tente de nous enfermer.

Plus que jamais, la nécessité est grande aujourd'hui de se syndiquer.

Dans un pays où le taux de syndicalisation représente moins de 9% de la population active, la syndicalisation reste un enjeu majeur pour les salariés pour reprendre le chemin de la reconquête sociale, pour gagner. Le renforcement de notre organisation CGT se pose avec force.

Nous développons un syndicalisme authentique de propositions, indépendant, démocratique, sur des positions qui défendent réellement les intérêts des salariés. La CGT est pour une transformation radicale de la société dans laquelle nous évoluons. Nous souhaitons faire partager nos valeurs, nos pratiques à ceux et celles qui veulent nous rejoindre.

Tout le monde a sa place à la CGT.

Le rapport de force est à construire mais celui-ci ne naîtra pas de la spontanéité. Ce sont des syndicats forts qui permettent par leur activité quotidienne l'information, la conscientisation et l'organisation des luttes.

Nous sommes tous confrontés à un défi : les politiques libérales menées depuis des années sont en train de détruire tous les acquis sociaux sur leur passage en France, en Europe et dans le monde où seul la loi du fric est la règle.

De cette société et de ce monde là, nous n'en voulons pas, nous souhaitons construire une société où le centre d'intérêt serait simplement le genre humain.

Argumentaire « Nous sommes syndiqués, pourquoi pas vous ? » Questions/Réponses sur le choix de se syndiquer

Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens !

La Cgt a pour vocation de défendre les intérêts des salariés jusqu'au bout. En effet, nos intérêts sont différents de ceux des patrons. Dans cette perspective, pour être efficaces, nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation... Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations, etc.). Néanmoins, les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

Pourquoi me syndiquer, puisque l'administration décide de tout dans l'établissement ?

Nous pensons que rien n'est inéluctable. Si nous prenons en mains nos affaires, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup d'entreprises, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité. Le syndicat est le lieu naturel pour que les personnels débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications.

On ne sait jamais ce qui se passe dans les réunions avec la direction

Plus nous serons de syndiqués, plus nous devons exiger de nos délégués qu'ils soient nos représentants et donc qu'ils rendent des comptes au syndicat. C'est le syndicat avec les adhérents, qui élaborent la politique revendicative. À la Cgt, personne n'est propriétaire de son mandat. Là encore, ce sont les syndiqués qui décident qui va les représenter.

Il y a trop de syndicats, je ne sais pas lequel choisir !

C'est vrai et c'est une caractéristique française ! D'ailleurs, par souci d'efficacité, notre organisation recherche toujours l'unité d'action. Néanmoins, le choix ne doit pas être un obstacle. En venant à la Cgt, personne n'abandonne ses idées personnelles, ce sont tes idées qui comptent, et c'est toi qui apporteras ta contribution au syndicat.

Je vote pour la Cgt, c'est déjà bien suffisant

Voter, c'est déjà agir. Mais nous pensons que ce n'est pas suffisant. L'écart entre notre influence (le vote Cgt aux instances, aux élections professionnelles) et notre nombre d'adhérents est trop important. Face à l'administration, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre seule force, c'est le nombre !

Si je me syndique...c'est pour participer ! Trouverai-je ma place dans le syndicat ?

Être syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat.

Si je me syndique...où va l'argent de ma cotisation ?

C'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, organisations de réunions, etc.). Elle sert au financement solidaire de la Cgt à travers ses organisations (confédération, fédérations, unions départementales, unions locales, syndicats).

La cotisation s'élève à 1% de ton salaire net. Si tu es imposable, elle est déductible de tes impôts avec un taux de réduction de 66 %.

Si je me syndique...à quoi aurai-je droit ?

Se syndiquer, c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits. En outre, le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, infos juridiques, assistance...).

Si je me syndique...est-ce que mon avis sera pris en compte ?

Nous le disions précédemment, dans notre organisation, ce sont les adhérents qui décident !
Chacun compte pour un ! Le point de vue de chacun est important !

Chacun et chacune peut participer à la construction d'une force syndicale indispensable pour gagner. Pour gagner il faut lutter, se mobiliser, agir! Se syndiquer c'est une action qui compte.

C'est vous que cela regarde. L'ambition de la Cgt est de « correspondre » toujours mieux aux évolutions du salariat qui se transforme.

Plus la Cgt rassemblera de salariés, plus elle ressemblera aux salariés.

Se syndiquer aujourd'hui à la Cgt, ce n'est pas rentrer dans un moule! Le syndicat Cgt, c'est avant tout un formidable espace de démocratie qui doit permettre de proposer, de débattre et d'élaborer ensemble des solutions qui relèvent les défis de la société moderne par la réponse aux besoins sociaux de toute génération.

Soyez de vrais acteurs du Cnam !

**Être syndiqué, c'est participer.
Pour participer, syndiquez-vous !**



Le Syndicat FERC-SUP CGT du Cnam est disponible pour en discuter avec vous !

Je souhaite me syndiquer à la CGT

Nom et prénom

Service.....

Tel :

E mail :

Bulletin à retourner au Syndicat Fercsup-CGT du Cnam

292 rue Saint-Martin - 75141 Paris cedex 03 -

Tel : 01 40 27 29 90 - E-mail : bureau.cgt@cnam.fr

Page Web: http://www.ferc-sup.cgt.fr/site/rubrique.php3?id_rubrique=2016